

Paris, le 27 mars 2017

Révision des zones défavorisées : gardons l'esprit initial de l'Indemnité compensatoire de handicap naturel !

Dans le cadre de la révision de la carte des zones défavorisées, il a notamment été évoqué la possibilité d'élargir l'ICHN (indemnités compensatoires de handicap naturel) aux productions végétales. Jeunes Agriculteurs s'y oppose et souhaite que l'objectif initial de l'ICHN ne soit pas dévoyé.

Afin de répondre aux problématiques, réelles, rencontrées dans les zones intermédiaires, qui ne sont pas réglées par les MAEC Zones intermédiaires, l'idée d'un élargissement de l'ICHN aux productions végétales est apparue lors des échanges récents avec le ministre.

Cette solution n'est pas pertinente. Les indemnités proposées ne seraient ni bien ciblées ni efficaces. Pour être redynamisés, ces territoires ont avant tout besoin d'une politique de filières ambitieuse, avec un juste retour de la valeur ajoutée sur les exploitations.

Nous pensons qu'il faut travailler à budget constant et nous souhaitons que l'ICHN garde son objectif initial de compenser des handicaps naturels par des mesures économiques et ainsi maintenir l'élevage sur nos territoires.

Jeunes Agriculteurs engage un travail de fond sur les zones intermédiaires afin de proposer des mesures qui soient durables, assumées conjointement par l'Union européenne, l'Etat et les régions.

La carte des zones défavorisées doit être validée au plus vite, avant le changement de mandature, en intégrant tous les territoires qui en ont besoin.

Contact Presse

Claire CANNESSON | 06.59.98.56.90 | ccanesson@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 35 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.